

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

DATE DE CONVOCATION : 14/04/2026

DATE D’AFFICHAGE : 14/04/2026

L’an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la salle Multi-activités en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOULOGNE Magali, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs AUFAUVRE Sabine, BOULOGNE Magali, CABANNE Nathalie, FENOYER Chantal, GUILLAUMIN Evelyne, JOUBERT David, LE BORGNE Eric, LECRAS Thomas, PELERAS Gilles, PERROT Thierry, PORÉE Amanda, TOURAND Lydia, TOURRET Sébastien.

Absents excusés : PAUPERT Geoffrey qui donne procuration à GUILLAUMIN Evelyne
TOURRET Carine qui donne procuration à BOULOGNE Magali

Absents non excusés : Néant

Madame GUILLAUMIN Evelyne a été élue secrétaire.

- Vote des comptes administratifs commune et assainissement 2025
- Vote des comptes de gestion commune et assainissement 2025
- Affectation des résultats commune et assainissement 2025
- Vote du budget primitif commune 2026
- Vote des taux des taxes locales
- Contribution aux organismes de regroupement et subventions aux associations
- Election des membres aux commissions communales
- Désignation des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)
- Convention de contrôle et d’entretien des poteaux d’incendie
- Questions diverses

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-022 : 7.1 Décisions budgétaires : Vote du Compte administratif commune 2025

Madame le Maire après avoir présenté le compte administratif se retire de la salle.

Madame FENOYER Chantal prend la présidence de la séance pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention vote le Compte Administratif de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes.

Investissement

Dépenses	Prévu :	249 590.00
	Réalisé :	180 603.17
	Reste à réaliser :	58 000.00

Recettes	Prévu :	249 590.00
	Réalisé :	271 114.25
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	777 406.00
	Réalisé :	585 531.58
	Reste à réaliser :	0.00

Recettes	Prévu :	777 406.00
	Réalisé :	834 511.15
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	90 511.08
Fonctionnement :	248 979.57
Résultat global :	339 490.65

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-023 : 7.1 Décisions budgétaires : Vote du Compte administratif assainissement 2025

Madame le Maire après avoir présenté le compte administratif se retire de la salle.

Madame FENOYER Chantal prend la présidence de la séance pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention vote le Compte Administratif de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes.

Investissement

Dépenses	Prévu :	114 021.15
	Réalisé :	41 434.28
	Reste à réaliser :	0.00

Recettes	Prévu :	114 021.15
	Réalisé :	42 988.23
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	92 325.00
	Réalisé :	48 940.73
	Reste à réaliser :	0.00

Recettes	Prévu :	92 325.00
	Réalisé :	55 630.12
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	1 553.95
Fonctionnement :	6689.39
Résultat global :	8 243.34

2026-024 : 7.1 Décisions budgétaires : Vote du compte de gestion commune 2025

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le compte de gestion est établi par le comptable Mme Lamotte à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil municipal en même temps que le compte administratif

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 15 pour 0 contre et 0 abstention :

- Vote le compte de gestion 2025 budget commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-025 : Décisions budgétaires : Vote du compte de gestion assainissement 2025

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal que le compte de gestion est établi par le comptable Mme Lamotte à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au conseil municipal en même temps que le compte administratif

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 15 pour 0 contre et 0 abstention :

- Vote le compte de gestion 2025 budget commune, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2026-026 : 7.1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats commune et assainissement 2025

Madame le Maire, après avoir présenté le compte administratif se retire de la salle.

Madame FENOYER Chantal prend la présidence de la séance pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstentions :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	109 979.57
- Un excédent reporté de :	139 000.00

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

budget commune :	248 979.57
budget assainissement :	44 689.39
- Un excédent d'investissement de :	
budget commune :	90 511.08
budget assainissement :	68 609.21
- Un déficit des restes à réaliser de :	58 000.00
Soit un excédent de financement de :	101 120.29

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXEDENT	293 668.96
---	-------------------

	AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE	
(1068)		143 668.96

	RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT :	
(002)		150 000.00

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT :	159 120.29
--	-------------------

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-027 : 7.1 Décisions budgétaires : Budget Primitif commune 2026

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 15 voix pour 0 contre et 0 abstentions décide

- D'approuver les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026

Investissement

Dépenses : 318 271.00

Recettes : 376 271.00

Fonctionnement

Dépenses : 788 243.00

Recettes : 788 243.00

Pour rappel, total budget

Investissement

Dépenses : 376 271.00 (dont 58 000.00 de RAR)

Recettes : 376 271.00 (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 788 243.00 (dont 0.00 de RAR)

Recettes : 788 243.00 (dont 0.00 de RAR)

2026-028 : 5.2 Fiscalité : Vote des taux des taxes locales

Après avoir donné lecture des informations relatives à l'équilibre budgétaire, Madame le Maire propose de se prononcer sur les taux des taxes locales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention d'approuver et de voter les taux des taxes locales, qui sont fixés comme suit :

- Taux taxe foncière bâtie : 32.07 %
- Taux taxe foncière non bâtie : 32.48 %
- Taxe d'habitation : 20.74 %

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-029 : 7.6 Contributions budgétaires : Contributions aux organismes de regroupement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention d'approuver les contributions allouées suivantes :

Articles	Dépenses	BP 2026
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	23 000.00
	SDE 03	18 000.00
	SISS	5 000.00
6558	AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	5 000.00
	ATDA	5 000.00
657363	SUBV. CCAS - CAISSE DES ECOLES	5 000.00
	CCAS	5 000.00
65738	SUBV FONCT- AUTRES ORGANISMES	2 000.00
	RASED/ULIS	2 000.00

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-030 : 7.6 Contributions budgétaires : Subventions allouées aux associations

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention d'approuver les contributions allouées suivantes :

Articles	TIERS	BP 2026
65748	ACPG CATM VEUVES	100.00
65748	ADEM	100.00
65748	AMICALE DE L'ECOLE DE MONTVICQ	0.00
65748	ASS FLORANE ET SON EPOQUE	250.00
65748	ASS SPORTIVE COLLEGE F DUBREUIL	150.00
65748	ASS SPORTIVE MONTVICQUOISE	600.00
65748	ASSOC SOLAL	300.00
65748	BANQUE ALIMENTAIRE AUVERGNE	200.00
65748	CENTRE SOCIAL RURAL	1 500.00
65748	CNAS	2 000.00
65748	DIVERS	14 300.00
65748	FOYER SOCIO EDUCATIF	150.00
65748	L'ALLIER A LIVRE OUVERT	100.00
65748	LE CAFOURNIO	250.00
65748	LES MINIVICQS	250.00
65748	MONTVICQ EN FETE	250.00
65748	OCCE COP ECOLE DE MONTVICQ	3 000.00
65748	PEP 03	0.00
65748	SECTION LOCALE DONNEURS DE SANG	200.00
65748	SPA	1 000.00
65748	STE DE CHASSE L ESPERANCE	200.00
65748	MFR LIMOISE	100.00

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-031 : 5.3 : Désignation de représentants : Commissions communales

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal nomme à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstentions les membres qui suivent aux diverses commissions communales :

COMMISSIONS COMMUNALES	DÉLÉGUÉS
FINANCES	M BOULOGNE - S AUFAUVRE - G PELERAS -D JOUBERT
TRAVAUX	M BOULOGNE - S TOURRET -T PERROT - G PELERAS – E LE BORGNE
ECOLE	M BOULOGNE – C TOURRET - A POREE
PERSONNEL COMMUNAL	M BOULOGNE – S AUFAUVRE - L TOURAND - T PERROT – S TOURRET – E GUILLAUMIN
ANIMATION	M BOULOGNE – T LECRAS - A POREE - L TOURAND - S AUFAUVRE - C FENOYER – E GUILLAUMIN – N CABANNE
COMMUNICATION	M BOULOGNE – S AUFAUVRE - C FENOYER - E GUILLAUMIN - N CABANNE
CCAS	M BOULOGNE E GUILLAUMIN - C FENOYER – S AUFAUVRE – N CABANNE

2026-032 : 5.3 : Désignation de représentants : Election des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Considérant que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire ou de son adjoint délégué et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants (communes de 2000 habitants ou moins),

Vu le courrier du 30 mars 2026 de la DDFIP de l'Allier demandant aux communes de moins de 2000 habitants de proposer une liste de contribuables en nombre double soit 24 noms pour siéger en commission,

Considérant que la durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide de proposer la liste suivante :

M. VALETTE Bruno
Mme PIQUANDET Michelle
M. FENOYER André
M. LECRAS Thomas
M. TRILLAUD Alain
M. PERROT Thierry

M. PILLON Sébastien
M. FOURNIER Jean-Pierre
M. LECRAS Roger
Mme GUILLAUMIN Evelyne
M. AUFAUVRE Daniel
Mme HUCHET Patricia

M. CHAVAILLON Jean-Marc
M. MERITET Christophe
M. DUBAS Joël
M. BERNARD-SEGUR Philippe
Mme LOBRIEU Annie
M. DA SILVA Eduardo

Mme CUQ Caroline
M. GUILLAUMIN Thierry
M. BOQUILLON Cédric
Mme BERTHELOT Odile
M. CYRUS Richard
M. BLAITEAU Jean-Bernard

2026- 033 : 1.1 Marchés publics : Convention de contrôle et d'entretien des poteaux d'incendie

Considérant que la convention signée avec le Syndicat Région Minière relative au contrôle et à l'entretien des poteaux d'incendie est arrivée à échéance au 31/12/2025,

Considérant la proposition de renouvellement de la convention du 01/01/2026 au 31/12/2028,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide :

- De renouveler la convention avec le Syndicat Région Minière pour la visite annuelle du parc poteaux d'incendie avec contrôle et entretien pour un montant annuel de 34,65 euros HT par poteau, par an et pour une durée de trois ans soit du 01/01/2026 au 31/12/2028,
- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de contrôle et d'entretien des poteaux incendie ci-annexée.

2026-034 : 5.3 Désignation de représentants : Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire à la demande de Commentry Montmarault Nérès Communauté, de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention décide :

- De désigner Madame BOULOGNE Magali, déléguée titulaire et Monsieur TOURRET Sébastien, délégué suppléant pour siéger à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

Questions diverses :

Une réunion animation sera programmée le 27 avril ou le 4 avril.

Madame le Maire informe les élus que le conseil d'installation du SIESS a eu lieu le 17 avril avec l'élection de la présidente, Madame WEGRZYN Laurence et du vice-président, Monsieur AUBERGER Gérard. Lors de ce conseil, il a été abordé la DES frais de fonctionnement du collège entre les communes.

Madame le Maire informe également les élus que le conseil d'installation de Commeny Montmarault Nérès Communauté a eu lieu le 20 avril. Monsieur RIBOULET a été élu président avec 9 vice-présidents à ses côtés et 4 conseillers délégués dont elle fait, elle-même partie en tant que déléguée à la communication.

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2026. Ces élections sont des élections au suffrage universel indirect, le conseil municipal doit donc se réunir pour élire les membres du collège électoral à la date du 5 juin 2026, date imposée par l'état.

Une réunion est prévue le 29 avril à l'école avec l'inspection académique.

Madame le Maire fait le point sur les travaux : bancs à repeindre, chemin de l'école à re-stabiliser, ...

COMMUNE DE MONTVICQ

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MIL VINGT SIX

2026-022 : 7.1 Décisions budgétaires : Vote du Compte administratif commune 2025

2026-023 : 7.1 Décisions budgétaires : Vote du Compte administratif assainissement 2025

2026-024 : 7.1 Décisions budgétaires : Vote du compte de gestion commune

2026-025 : Décisions budgétaires : Vote du compte de gestion assainissement

2026-026 : 7.1 Décisions budgétaires : Affectation des résultats commune et assainissement 2026

2026-027 : 7.1 Décisions budgétaires : Budget Primitif commune 2026

2026-028 : 5.2 Fiscalité : Vote des taux des taxes locales

2026-029 : 7.6 Contributions budgétaires : Contributions aux organismes de regroupement

2026-030 : 7.6 Contributions budgétaires : Subventions allouées aux associations

2026-031 : 5.3 : Désignation de représentants : Commissions communales

2026-032 : 5.3 : Désignation de représentants : Election des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

2026- 033 : 1.1 Marchés publics : Convention de contrôle et d'entretien des poteaux d'incendie

2026-034 : 5.3 Désignation de représentants : Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)